

LE MOT DU PRESIDENT – RENTREE DU 1 ER OCTOBRE 2017.

Chers Tontons Baigneurs,

J'espère que vous avez passé un agréable été.

L'état des lieux et la convention d'occupation du local sont signés, nous disposerons du poste de secours des Corsaires à partir du 1 er octobre et ce jusqu'au 31 mai 2018.

Nous devons le laisser libre pour l'entraînement des MNS durant les vacances scolaires de Printemps ainsi que pour la remise en peinture courant mai pendant une semaine (les dates vous seront précisées ultérieurement).

Nous poursuivrons les bains comme la saison dernière ; principalement à midi.

Le 1 er janvier 2018, nous nous joindrons au 3 ème « BAIN DE MIDI » du Jour de l'An sur la Plage des Sables d'Or .Ce rendez-vous incontournable est organisé et proposé par les commerçants de la Chambre d'Amour, et avec le concours de la Ville d'Anglet. La sécurité dans l'eau sera assurée par les Guides de Bains Angloys.

La cotisation passe à 30 € par personne, 45 € pour les couples et 15 € pour les sympathisants utilisateurs du local (voir compte-rendu Assemblée Générale), suivant la configuration du taux d'occupation du jour.

Je souhaite à toutes et à tous une excellente année, empreinte d'amitié et de partage de bons moments

Le Président

Hervé LOUTRE